



## Litige avec un garagiste

-----  
Par dominique02

Bonsoir à tous

J'ai un litige avec mon garagiste .

En décembre dernier, je lui amène ma voiture , mon voyant abs s'allume par intermittence .Il réalise un diagnostique et identifie la pièce à changer .Il réalise un devis, que j'accepte et j'avance le prix de la pièce pour qu'il commande au fournisseur .

Il reçoit la pièce , je lui ramène la voiture un matin. Il me rappelle vers 15h et me dit qu'il est désolé, la pièce ne correspond pas à mon véhicule, il s'est trompé dans la commande .

Il me rassure , me dit qu'il va renvoyer la pièce au fournisseur et que je vais être remboursée .Il me demande quand même de payer les frais de retour .

Et là , malgré quelques rapides sms échangés , je n'ai aucun remboursement , ça fait 1 mois que ça dure .

Que puis je faire pour qu'il me rembourse ? lettre recommandée ? autres démarches ? merci de votre aide .

-----  
Par jpgroussard

Bonsoir dominique,

pourquoi voulez-vous qu'il vous rembourse ? Car il s'est trompé de pièce (le retour de la pièce n'est pas votre problème) et donc il va recommander la bonne pièce (espérons-le, cette fois-ci !).

S'il vous rembourse vous devez ensuite payer à nouveau la pièce. Inutile que le garagiste s'amuse à vous demander de l'argent/à vous rembourser/à vous demander à nouveau, etc, etc.

Il y a quelque chose pas claire dans votre histoire.

Cdlt

-----  
Par dominique02

Bonsoir JP ,

C'est comme ça qu'il procède dit il, il rembourse le client, quitte à repayer pour autre autre pièce par la suite .

Sauf que là, ça fait un mois que ça dure, mon voyant s'allume toujours .

Je veux qu'il me rembourse car j'ai décidé d'aller voir un autre garagiste , je lui ai dit.

Merci de votre réponse

-----  
Par jpgroussard

Bonjour dominique,

vous êtes tombé sur un rigolo ...

Si 50 euros pour cette pièce, laissez tomber !

Si 2000 euros, vous êtes obligé de démarrer le parcours du combattant (mise en demeure, plainte, juge) avec des maux de tête et de l'argent.

Bon courage !

-----  
Par dominique02

Re bonjour ,

La pièce coute 169 euros + 21,60 ? de frais de retour .

Je lui prépare quand même une lettre recommandée , ça peut le faire réagir .Sinon je tenterai une conciliation .

Merci beaucoup